

Réunion de l'ADIREM des 25 et 26 mars 2011

Relevé de décisions

Nouveaux directeurs :

- Nicole Bardy-Panse est reconduite dans ses fonctions de directrice d'IREM de Lorraine pour un nouveau mandat à l'unanimité ;
- La candidature de Fabrice Vandebrouck pour succéder à Christophe Hache à l'IREM de Paris 7 à partir de septembre 2011 est validée à l'unanimité.

Comité scientifique :

- Révision du règlement du Conseil scientifique concernant le mode de renouvellement de ses membres nommés par l'ADIREM : la proposition de Jean-Pierre Raoult est adoptée en l'état à l'unanimité (cf pièce jointe)
- Michèle Artigue est élue à l'unanimité à la présidence du Comité Scientifique des IREM à compter du 1er octobre 2011.

Budget :

En complément du budget voté en novembre 2010, il est décidé d'accorder une subvention de 1500€ à la CII Didactique pour son colloque organisé à Lyon en mai 2011 avec l'ARDM.

L'enveloppe de 3000€ fléchée vers les déplacements de la présidence est ventilée de la façon suivante : 1000€ pour chacun des président et vice-président, 1000€ pour les déplacements d'O. Roizès dans le cadre de sa mission auprès de l'ADIREM. Les conventions entre Dijon et respectivement Brest (1000€) et Montpellier (2000€) vont être signées.

Formation continue :

- Le document de suivi de la formation continue délivrée par les IREM en 2010-2011 établi par Jean-Pierre Raoult est mis à jour après un tour de table complété des rapports des absents. Il sera soumis aux interlocuteurs de l'ADIREM à la DGESCO et à l'Inspection Générale pour validation et sera ensuite transmis aux directeurs d'IREM.
- Le bilan des réponses des IREM à l'application informatique de recensement des stages IREM du réseau est fait. La moitié des IREM ont encore ce travail à faire. Le bilan réalisé à partir de cette application 2008-2009 sera mis en ligne sur le site de l'ADIREM.
- Le bilan de la campagne d'appel d'offres de stages pour les PAF du second degré 2011-2012 est fait. Dans trois académies, il n'y a pas eu d'appel d'offres : Rennes, Bordeaux et Dijon.

Nouveaux programmes de terminales S :

- Programmes de l'option Informatique et Sciences du Numérique et de terminale S : a publication du texte émanant du groupe de réflexion sur le programme de l'option ISN mené par Alex Esbelin avant la publication des programmes par le Ministère est validée par l'ADIREM.
- En ce qui concerne la consultation lancée par le Ministère, sur ces programmes comme sur ceux de terminales, l'ADIREM charge la CII lycée de travailler à une contribution qui sera soumise à l'ADIREM pour devenir celle du réseau. Chacune des autres commissions thématiques concernées peuvent émettre un avis sur les parties qui les concernent et sont encouragées à rejoindre la CII lycée pour un avis global.

Actualités du réseau :

- Correspondants académiques.

En réponse à la demande de la DGESCO, l'ADIREM se prononce sur le rôle que pourraient avoir des correspondants académiques du réseau des IREM et sur les modalités de désignation de ces correspondants.

{Chaque IREM communique à l'ADIREM, qui le transmet à la DGESCO, le nom d'un Inspecteur Pédagogique Régional, de préférence membre de son Conseil, qui a pour rôle de favoriser les relations entre l'IREM et les instances académiques ; ce "correspondant académique de l'IREM" a pour mission d'aider aux relations entre l'échelon national et l'échelon académique concernant les intérêts de l'IREM ; le directeur de l'IREM et ce correspondant échangeront les informations nécessaires au bon accomplissement de cette mission.}

Modalités : chaque IREM sollicite l'IPR de son choix pour être son correspondant académique et lui demande s'il accepte ; à réception de son accord, il transmet son nom à l'ADIREM qui dresse la liste des correspondants du réseau et la transmet à la DGESCO. La liste est revue régulièrement.

- Calendrier de l'ADIREM pour 2011-2012

Il est décidé de revenir à 4 ADIREM annuelles et à Paris (à l'exception du séminaire) selon le calendrier suivant :

26-27 septembre 2011

12-13 décembre 2011

30-31 mars 2012

Journée des CII 31 mars 2012

Séminaire de l'ADIREM aura lieu en juin, la date et le lieu sont à préciser.

- Le déplacement de Catherine Labruère-Chazal, chargée des finances du réseau, sera pris partiellement en charge par les IREM parisiens pour rééquilibrer les dépenses des IREM consacrées à la participation de leurs directeurs à l'ADIREM.

- Le bureau de l'ADIREM est complété de Christian Mercat, directeur de l'IREM de Lyon.

Installation d'O. Roizès :

Les directions de travail d'O. Roizès et leur avancement ont été présentés à l'ADIREM.

Le temps de mise à disposition d'O. Roizès pour l'ADIREM s'achèvera fin juin 2011. Son travail étant à court terme, le pilotage est donc concentré sur la présidence.